

Morat, 12 février 2024

**Communiqué de presse**

## **MOTS D'ORDRE DE VOTE DU PLR LAC POUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 3 MARS 2024**

---

A l'occasion de plusieurs discussions, le PLR. Les Libéraux-Radicaux du district du Lac a fixé ses mots d'ordre pour les prochaines votations. Malgré les besoins reconnus pour une partie des bénéficiaires actuels de l'AVS, la solution d'une 13<sup>ème</sup> rente AVS n'est pas pertinente, financièrement dangereuse et sera donc rejetée. En revanche, le parti soutient l'initiative sur les retraites, plus clairvoyante, afin de garantir une rente AVS aux générations futures. Le parti approuve l'augmentation de la participation de l'Etat au capital-actions des TPF dans un souci d'écologie, tout en souhaitant une véritable réflexion sur l'offre de transports publics, notamment pour le district du Lac.

### **NON à l'initiative populaire pour une 13<sup>e</sup> rente AVS :**

Le PLR Lac est tout à fait conscient qu'il existe dans notre pays des retraités qui ne peuvent que difficilement financer leur subsistance avec la rente minimale actuelle de l'AVS. C'est pourquoi il existe aussi l'instrument des prestations complémentaires, qui devrait éventuellement être développé ou la rente minimale augmentée pour ce groupe de population. A cela s'ajoute la pénalisation de la rente maximale pour les couples mariés, qui doit également être rapidement corrigée.

La proposition actuelle d'une 13<sup>e</sup> rente AVS peut apporter un certain soulagement à ces personnes, mais elle favorise en même temps un grand nombre de personnes qui n'ont absolument pas besoin d'une augmentation. Cet instrument est donc d'une part mal ciblé et d'autre part extrêmement dangereux d'un point de vue financier. Ces dépenses supplémentaires (environ 5 milliards de francs) selon le principe de l'arrosoir ne peuvent pas être financées sans augmentation de la TVA et des pourcentages salariaux supplémentaires, ou alors leur financement n'est pas visible et extrêmement flou, et n'est probablement pas non plus envisageable sans augmentation de l'âge de la retraite. Il en résulte non seulement une charge supplémentaire pour les employeurs et les salariés par le biais de pourcentages salariaux, mais aussi une charge supplémentaire pour tous les Suisses par le biais de la hausse de la TVA. En particulier pour la classe moyenne et les personnes à bas revenus, qui verront leur situation se dégrader. Pour toutes ces raisons, le PLR Lac se prononce clairement contre cette initiative.

### **OUI à l'initiative populaire "Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable (Initiative sur les rentes)" :**

Contrairement à l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS, l'initiative sur les rentes s'attaque aux véritables problèmes de l'AVS et tente de proposer une solution honnête et objective. La démographie le montre clairement ; pour pouvoir stabiliser financièrement l'AVS à long terme, l'âge de la retraite doit être relevé lentement et progressivement. Mais ceci dans le but

de tenir compte de la durée de vie active et de l'espérance de vie. Le lien avec l'espérance de vie ne doit toutefois pas être le seul facteur. Il doit être possible, en particulier pour les travailleurs exerçant des professions physiquement pénibles, de partir plus tôt à la retraite sans perte de salaire, comme cela se pratique déjà aujourd'hui dans certaines branches. Le PLR Lac voit les défis de l'évolution démographique de la population, soutient l'approche pragmatique de la future garantie des rentes pour les générations futures et recommande d'accepter le projet.

**OUI au décret relatif à l'augmentation de la participation de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société Transports Publics Fribourg Holding SA :**

En principe, le PLR Lac est d'avis que les entreprises publiques ou proches de l'Etat doivent financer leur développement par des moyens qu'elles génèrent elles-mêmes. Cela vaut également pour les TPF, étant donné qu'ils ne sont pas seulement actifs dans les transports publics, mais aussi dans le domaine immobilier. Néanmoins, le parti peut se rallier au projet dans le sens de la durabilité et de l'extension de l'offre des TPF afin de pouvoir mettre en œuvre rapidement ce développement. Parallèlement, le PLR Lac salue le contrôle exigé par la commission des finances et de gestion et attend du Conseil d'Etat que les éventuels investissements dans la flotte de bus soient, dans la mesure du possible, réalisés en Suisse.

**Contact:**

Markus Ith, Conseiller Communal, Direction politique PLR Lac, +41 79 669 96 37

---